

- Arrivée de franceinfo sur le canal 16 – Un CSE Extraordinaire était nécessaire
- Santé au travail – La CSSCT veille, les élus s'insurgent
- Tour de France masculin – Les cars de la Fabrique au rendez-vous !
- Vie du CSE – Salle de sport, Mayotte, réparation smartphone et handicap au programme des échanges

## • Arrivée de franceinfo canal 16 - Un CSE Extraordinaire était nécessaire

---

A quelques semaines de l'arrivée de France Info sur le canal 16 de la TNT (le 6 juin prochain), la direction est venue présenter aux élus, document à l'appui, l'organisation et la nouvelle grille mise en place pour relever ce challenge.

Ils ont ainsi répondu à la demande des élus, à l'origine de la tenue de ce CSE extraordinaire.

### La chaîne hiérarchique est renforcée

Avec à sa tête, un nouveau directeur de rédaction, ex-chef de service à la rédaction de France 2, qui a également fait ses armes sur LCI et Arte avant de revenir sur le service public pour diriger France Info.

Le renforcement de la chaîne hiérarchique de France Info doit donc clarifier les tâches de chacun, alléger la charge de travail des encadrants et renforcer l'efficacité et la rigueur au sein de la rédaction

Le directeur de l'information le précise : « L'idée est qu'il n'y ait plus de trou dans la raquette ! L'encadrement est voué à faire grandir les équipes, à les accompagner. »

- **Deux directeurs adjoints de la rédaction** supervisent désormais l'éditorial 7jours/7 pour soutenir les équipes et garantir une qualité constante à l'antenne.
- **Un secrétaire général** assure l'interface entre les différents services de France Info. Il sera plus vigilant sur la planification de l'antenne, le recrutement et l'accompagnement des deskeurs notamment. « *Son rôle est plutôt d'organiser, d'encadrer, de planifier ... de ranger la maison ... Quant aux choix faits sur les postes, ils seront bien ceux des directeurs de franceinfo.* » ajoute A. Kara.
- **Une rédactrice en chef de la cellule programmation** est sur le point d'être nommée : elle s'assurera de la qualité et de la pertinence des invités et arbitrera les choix au sein du pôle. Enfin, **un rédacteur en chef est chargé des prévisions et des reportages** sur 7 jours.

### La grille remodelée

La nouvelle direction de France Info a choisi de réintroduire des JT à l'heure et des titres toutes les demi-heures pour chaque tranche en y ajoutant une partie talk : deux pôles distincts donc (news et talk) avec pour chacun une équipe dédiée, composée d'un rédacteur en chef, d'un responsable d'édition et d'un présentateur.

- 3 rédacteurs en chefs news seront répartis sur 3 vacations la semaine (matin, journée et soir).

- Le weekend, ils seront 2 sur 2 vacations tout au long de la journée (matin et soir).
- Chaque tranche de talk (d'une durée de 2h) bénéficiera d'un rédacteur en chef dédié.

Objectifs : mieux répondre aux exigences de chaque format, éviter la surcharge de travail des encadrants, offrir des contenus mieux produits, mieux préparés et mieux incarnés.

La direction l'assure : les 5 engagements de la chaîne seront conservés à savoir les faits, l'analyse, le pluralisme, la transparence et l'accessibilité. Une promesse éditoriale associée à une information juste et pertinente.

**Pas de moyens supplémentaires mais le recours à FTV Studio pour masquer le manque d'ETP ! C'est devenu une habitude !**

Les élus le martèlent : les moyens de production ne sont toujours pas à la hauteur !

Le directeur de l'information se défend : « *une vingtaine de postes ont été créés* ».

Les élus, eux, estiment qu'il manque une quarantaine d'ETP pour permettre à la chaîne de bien fonctionner !

Le recours à FTV Studio pour la production de certaines émissions (matinales, « Autrement dit » ou encore « L'info c'est clair ») est aussi pointé du doigt.

Quid du Final Cut éditorial dans tout ça ?

Le directeur de l'information se veut rassurant : « *Pour FTV Studio, la sous-traitance éditoriale n'existe pas ! Le GO éditorial ne vient que de FTV et donc de franceinfo !* »

La CGT met en garde : elle n'acceptera pas que la direction vende la chaîne info à la découpe à FTV Studio !

La **rémunération des experts** en plateau aussi est un sujet qui dérange les élus !

Tout comme la question brûlante des **chargés d'édition** : il faut répondre au manque de personnel dans ce secteur composé essentiellement de CDD (3 CDI sur 10 chargés d'édition planifiés). La plupart des CDI sont en arrêt maladie !

Chez les **deskeurs** : pas de vacations supplémentaires annoncées mais un léger remodelage de leurs vacations en journée pour rééquilibrer leur charge de travail et redonner plus de sens à leur travail.

**Les élus le répètent : ils attendent une réponse volontariste de la direction en termes d'emplois.**

**Un management qui interroge et inquiète**

Pour le nouveau directeur de la rédaction « *la culture d'entreprise doit être métissée et venir de tous horizons.* » « *On doit avoir cette capacité d'avoir plusieurs vies chez nous. Ces passerelles doivent exister* » affirme le directeur de l'information.

Mais pour les élus, **la culture violente de management (éditorial et humain) héritée de France 2 n'a pas sa place à franceinfo !** « *Il y a eu une alerte de santé à la rédaction nationale : pas question de faire une alerte santé à franceinfo !* » clament-ils.

Ils pointent l'arrivée de journalistes de France 2 sur des postes importants : un message accueilli comme un « Pousse toi de là qu'on s'y mette ! » par ceux qui, depuis la création de la chaîne, n'ont eu de cesse de s'investir pour la faire fonctionner.

**Autre inquiétude** et non la moindre, celle suscitée par **la réouverture de l'atrium** au milieu de la rédaction pour la réalisation des JT en direct et en continu.

Elle est susceptible de recréer des nuisances dans l'environnement de travail des salariés de l'open-space (bruit, variations de lumières, visibilité en arrière-plan permanent, etc...).

Enfin, les élus s'interrogent sur **les répercussions de la nouvelle organisation sur le personnel technique** ? En régie notamment, où il est difficile pour les techniciens de se concentrer du fait des nuisances sonores générées par la présence de plusieurs rédacteurs en chefs en même temps.

Pour conclure, le directeur de l'information l'assure : « Le 6 juin ce n'est pas le grand soir mais c'est un moment important qui doit nous permettre d'ouvrir un nouveau chapitre sur franceinfo et d'avoir une nouvelle exigence pour cette chaîne. »

C'est aussi le souhait des élus qui demandent qu'un nouveau point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CSE au mois de juin, pour faire un premier bilan de l'arrivée de franceinfo sur le canal 16.

## • Santé au travail - La CSSCT veille, les élus s'insurgent

---

### Les faits marquants.

Au cours de l'année 2024, plusieurs situations ont attiré l'attention de l'inspection du travail.:

- **La cérémonie d'ouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris**

Un risque de chute en hauteur est identifié par l'inspecteur du travail lors d'une visite de contrôle le 3 décembre 2024. La direction de FTV est alertée. Les équipes ont dû s'adapter. La direction promet d'être plus vigilante à l'avenir sur la conformité du matériel emprunté.

- **Le plateau C**

La signalisation de sortie de secours du plateau C masquée par un rideau noir. L'entreprise a été sommée de se conformer aux exigences réglementaires pour garantir la sécurité des évacuations.

Les autres faits marquants concernent les expertises déclenchées en CSE :

- **Service IV3**

A la suite de la levée, par l'inspecteur du travail du DGI sur la situation à IV3, le CSE Siège a mandaté une expertise du service. Un plan d'action a ensuite été présenté aux élus lors du CSE Siège des 19 et 20 février 2025, il est actuellement mis en œuvre

- **Média Factory**

Une expertise pour risque grave concernant les salariés du Support Diffusion Media Factory a été votée par les élus le 11 juillet 2024. Là aussi un plan d'action a ensuite été présenté aux élus lors du CSE Siège du mois d'avril 2025.

Plus globalement, ce sont les évolutions organisationnelles et technologiques et leurs impacts sur les conditions de travail des salariés du Siège que les membres de la CSST soulignent.

De son côté, la direction indique avoir consacré 7 759 k € de dépenses pour la sécurité (15 % de plus qu'en 2023) et 10 161k € pour les investissements (103 % de plus qu'en 2023).

387 personnes ont suivi des formations en lien avec la santé et/ou la sécurité (175 d'entre elles ont été formées à une « habilitation électrique », 42 au « Reportage en zone dangereuse »).

219 personnes ont suivi des formations liées au secourisme/incendie (143 d'entre elles ont suivi « l'initiation aux gestes qui sauvent et extincteurs », 64 la formation « Sauveteur Secourisme du Travail »).

- **Rapport d'activité du service de prévention et de santé au travail**

Le service de prévention et de santé au travail de France Télévisions dispose de :

- 2 médecins à temps complet
- 1 médecin à 50 %
- 4 infirmières dont une dédiée aux personnels de Malakoff

Ce service a en charge le suivi des salariés qui peut prendre plusieurs formes :

- **Suivi individuel**

Ce sont les visites de prévention qui se déroulent en général, tous les trois ans au maximum tous les cinq ans. Ce sont également les visites occasionnelles qui ont lieu à la demande des salariés ou de la direction.

- **Suivi individuel renforcé**

Il est destiné aux salariés occupant des postes identifiés par le code du Travail, comme présentant des risques particuliers pour leur santé ou leur sécurité. (Activités soumises à des habilitations électriques, CACES...)

Les médecins ont engagé un processus afin d'obtenir le passage en suivi individuel renforcé, des salariés amenés à se déplacer en zone de guerre, 43 salariés ont ainsi été identifiés en 2024.

Ce suivi concerne également les prestataires salariés des sociétés de production qui travaillent pour France Télévisions.

- **Suivi individuel adapté**

Il concerne tout travailleur dont l'état de santé, l'âge, les conditions de travail ou les risques professionnels auxquels il est exposé, nécessite un suivi spécifique (travailleur de nuit, travailleurs handicapés...)

La loi indique que ce suivi prévoit une visite tous les trois ans, à France Télévisions, la périodicité a été ramenée à deux ans

Grâce à ces suivis, **la médecine du travail** :

- **Joue un rôle préventif** et oriente les salariés lorsque leur état le nécessite.
- **Organise l'aménagement des postes de travail** en fonction des pathologies ou des handicaps identifiés mais aussi l'aménagement du temps de travail (télétravail renforcé, temps partiel...)
- **Établit le lien entre le travail et la maladie professionnelle.**

Au cours de l'année 2024, 6 pathologies en relation avec le travail ont ainsi été dépistées, 7 inaptitudes à tout poste ont été prononcées sans possibilité de reclassement dont quatre avec maladie professionnelle et trois faisant état de situation de RPS.

162 accidents du travail ont été recensés en 2024 soit 6 de moins qu'en 2023 avec un coût pour l'employeur de 638 745 € soit près de 125 000 € de moins qu'en 2023.

- **Bilan de la CSSCT**

- **Alerte à l'amiante à FTV !** (Rapport CSSCT 31 mars 2025)

Fin 2023, dans le cadre du projet Campus, une entreprise spécialisée dans le diagnostic amiante a été démarchée. Sur 66 prélèvements réalisés, un s'est révélé positif dans une salle au 5<sup>ème</sup> étage (R523).

De l'amiante a été retrouvée dans la colle ayant servi à fixer les dalles de PVC du plancher technique conçu en 1998.

**Une entreprise spécialisée dans le désamiantage a été désignée pour retirer les 116 dalles (60 x 60 cm) concernées.** L'opération, très encadrée, a été menée dans la nuit du 4 au 5 avril.

Cette situation a suscité de nombreuses questions des élus qui ont interrogé la direction sur les risques encourus par les salariés qui avaient travaillé dans cette salle de réunion.

Celle-ci s'est montrée rassurante : l'amiante se trouvait dans la colle utilisée pour fixer les dalles, et ces dernières n'ont fait l'objet d'aucun travaux, d'aucun perçage.

**Les élus demandent à la direction de rester vigilante notamment lors des futurs travaux qui vont se dérouler au niveau 0.**

- **Risques psychosociaux à tous les étages, la conduite du changement en question**

Le constat est sans appel : les risques psychosociaux évoqués dans le rapport des médecins du Travail sont bien ceux que les expertises demandées par le CSE siège avait identifiés.

Et visiblement, l'entreprise n'en n'a pas tenu compte ou pas suffisamment ce que constate les élus avec une certaine amertume, car aujourd'hui les conséquences ne sont pas neutres :

- Perte de sens au travail.
- Augmentation des déclarations des Accidents du travail.
- Augmentation des déclarations des maladies professionnelles etc.

Les projets, mis en œuvre par la direction ne sont jamais accompagnés de plan de prévention des risques, la médecine du travail n'est pas associée, pas plus que la DSQVT ou du moins s'ils le sont, ils ne participent pas aux débats menés en instance et n'entendent pas la voix des élus.

Ces derniers appellent à un changement de méthode, avec une évaluation des conséquences physiques, psychiques et sociales des projets menés.

Les conséquences du changement à marche forcée imposé par la direction inquiètent les élus : ils voient les salariés épuisés par l'empilement de projets qui se succèdent.

Ils appellent donc à une prise de conscience, de la part de la direction et à une meilleure collaboration en amont avec les services de santé au travail. ils inscrivent cette demande dans une résolution mise au vote.

21 Votants – 21 Pour ([Lire ici l'avis](#) )

## • Tour de France masculin - Les cars de la Fabrique au rendez-vous !

---

La 112<sup>ème</sup> édition du Tour de France se déroulera cette année du 5 au 27 juillet 2025.

21 étapes sont prévues sur une distance de 3 320 km, uniquement en France, 11 régions et 34 départements visités au total !

Le Tour partira de Lille, pour arriver à Paris sur les Champs-Élysées.

Le signal international sera réalisé par le **car de Toulouse**, les émissions produites de la ligne d'arrivée par le **car de Strasbourg**.

**Un car supplémentaire de La Fabrique (D4)** complétera le dispositif pour les départs des contre-la-montre des 9 et 18 juillet.

Au total, **la Fabrique** mobilisera **184 salariés** pour la couverture de cette compétition.

Du côté de **la direction des sports**, **39 personnes** sont planifiées.

Quant à **la direction du marketing de la communication**, elle déléguera **une personne** sur cet évènement pour assurer la continuité de l'opération sur le plan logistique.

Ces trois directions formulent **une demande de dérogation de la durée du temps de travail à 60 heures hebdomadaires** pour leur personnel.

Au vu des documents présentés et des informations transmises pendant les débats, les élus prennent acte et demandent que leur soit présenté le réalisé dès que possible.

19 Votants – 19 Pour ([Lire ici l'avis](#) )

## ● Vie du CSE

---

### ● Salle de sport du Campus

La salle de sport est une salle commune à tous les CSE du Campus, Malakoff, France Télévisions Studio, France Télévisions Publicité, France Télévisions Distribution

Le CSE siège s'est vu attribuer la gestion de cette salle par l'ensemble des CSE.

Depuis plusieurs mois, les salariés du CSE Siège, sont sur le pont pour l'aménager et proposer des activités alliant activité physique et détente.

La salle est implantée au rez-de-chaussée de l'immeuble Quadrans.

Il est prévu un espace cardio/musculation et un espace pour les cours collectifs.

Ceux-ci se dérouleront, selon les jours de la semaine, le matin, le midi et le soir.

Des cours en extérieur seront proposés une fois par semaine, pendant la période allant du mois d'avril au mois de septembre.

L'accès à la salle de sport se fera par abonnement, plusieurs formules seront proposées, elles sont actuellement à l'étude et les modalités de paiement restent à définir.

L'inscription, la réservation des créneaux, se fera grâce à une application dédiée.

Les horaires d'ouverture proposés sont ceux de l'immeuble Quadrans, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 7h à 20h. La salle sera fermée 2 semaines durant les vacances d'été et une semaine durant les vacances de Noël.

La salle ouvrira ses portes avant l'été, mais il est impossible de donner pour le moment une date précise d'ouverture

Pour la mise en œuvre de cette salle de sport, les salariés du CSE ont pu compter sur l'investissement de la DSI (elle garantit la sécurisation des adresses mails des salariés des différents établissements), mais aussi de la D2S (elle contrôle la bonne mise en œuvre des accès et du service des achats qui a apporté son concours dans la démarche de recherche de prestataires).

### ● Aide à Mayotte

Concernant l'aide à Mayotte, un retour est prévu dans un délai de 3 mois pour connaître comment cette aide exceptionnelle des CSE a été distribuée aux salariés.

### ● Réparation smartphone

Le CSE est toujours en phase de recherche d'un prestataire pour un service de réparation de téléphones à destination des salariés.

### ● Handicap

Déconstruire les préjugés sur le handicap grâce à la lecture, c'est une initiative portée par le président de la commission handicap du CSE siège.

Depuis quelques semaines dans les locaux du CSE, vous pouvez donc consulter des ouvrages sur le thème du « handicap ».

Il s'agit de livres spécialisés, de bandes-dessinées, d'autobiographies ou encore de romans.

Ces livres sont en libre accès, vous pouvez les emmener pour les lire tranquillement chez vous.

Vous pouvez vous aussi alimenter cette bibliothèque d'ouvrages autour du handicap mais aussi de livres en toutes genres.

## ● A venir

---

Prochain CSE Siège les 19 et 20 juin 2025

Paris, le 26 mai 2025

### Vos élus CSE



#### ▶ Titulaires :

Michela Law, Sophie Pignal, Frank Ols, Claudine Gilbert, Arnaud Hudelot, Aurélie Schiller, Laurent Debruyne

#### ▶ Suppléants :

Alexis Du Retail, François Badaire, Malika Aït-Ouakli, Jean-Jacques Buty, Véronique Dalmaz (Vaise)

#### ▶ Représentant syndical : Georges Pinol